



CTM du 28 juin :

**Nous n'avons pas été rue
de Valois !**

Audrey Azoulay avait annoncé sa participation au Comité Technique Ministériel du 28 juin afin de lire une déclaration de la plus haute importance sur les Archives nationales. Il y avait en effet urgence car, depuis plusieurs semaines, les agents des Archives nationales se sont mobilisés pour promouvoir une institution capable de conserver et de valoriser les archives pour les décennies à venir. En cette journée de mobilisation nationale contre le loi Khomri et pour éviter tout mouvement intempestif des agents du ministère, la ministre avait sécurisé son intervention en convoquant le CTM le matin dans une rue de Valois hyper-protégée. Dans ces conditions, SUD Culture Solidaires a décliné l'invitation, préférant attendre 24h la communication traditionnelle de la ministre sur l'intranet du MCC.

AUX ARCHIVES NATIONALES, L'ÉLAN C'EST MAINTENANT.

Comme prévu, la ministre a annoncé la fermeture du site de Fontainebleau pour risque d'effondrement et la réaffectation des 42 agents concernés. Cette annonce, après plus de deux ans de fermeture, n'a surpris personne. Quant au reste des annonces, il s'agit de la langue de bois habituelle promettant « un nouvel élan » pour les Archives nationales... et des lendemains qui chantent, promesse cachant mal le désintérêt du ministère pour un service qui a surtout le tort de prendre de la place et d'occuper des locaux fortement convoités par ailleurs !

Ce n'est pas ce que veut entendre le personnel des Archives nationales. C'est même tout le contraire ! La destruction du site de Fontainebleau et l'amputation du site « patrimonial » de Paris ne saurait fonder un projet structurant. Et ce n'est pas l'annonce du déblocage de moyens permettant de mettre aux normes des magasins obsolètes qui pourra, à elle seule, rassurer. Aucune réponse aux conséquences sur la collecte et la conservation des documents n'a été apportée, aucune réponse pour résoudre les problèmes de sous-effectif chronique et aucune réponse sur la dégradation des conditions de travail. Les Archives nationales méritent mieux et vont donc continuer à se mobiliser !

MOBILISATION EXEMPLAIRE À LA BnF

Une autre mobilisation importante a lieu à la Bibliothèque nationale de France. La CGT, la FSU et SUD Culture interpellent depuis plusieurs mois la direction de l'établissement et le ministère de la Culture sur la situation difficile que connaît la BnF. Quelques 270 postes ont été supprimés depuis 7 ans et une baisse drastique de crédits a été imposée ces dernières années par le Ministère de la culture. Cette politique de casse sociale se traduit par des difficultés et des tensions dans les services, une augmentation continue des arrêts maladie, de la souffrance au travail pour certain-es, du stress et du surmenage pour d'autres, des pressions sur les congès et les formations, etc....

Ce sont aussi les missions de service public de la BnF qui sont remises en cause. Moins de personnel, ce sont moins d'acquéreurs/ses pour enrichir les collections, moins de catalogueurs/ses pour intégrer les documents, moins de magasiniers/ères et d'agents d'accueil et de surveillance pour traiter les collections et accueillir les usagers/ères. C'est aussi une baisse des moyens pour la conservation des documents, ce qui est inacceptable dans le cadre d'une bibliothèque patrimoniale. A cela s'ajoute les mauvaises conditions de travail dû aux bâtiments et aux processus de travail et une forte précarité, qui concerne 250 agents contractuel-les à temps incomplet, soit plus de 10% du personnel, qui survivent avec 500 à 800 euros par mois de salaire.

Trois préavis de grève successifs en avril, mai et juin ont été déposés et un quatrième vient de l'être pour ce 4 juillet. Les agents, en particulier les non titulaires à temps incomplet, ont fait grève 6 samedis consécutifs en mai et juin. Cette mobilisation déterminée a permis d'obtenir des avancées importantes : amélioration des conditions de travail et du déroulement des carrières, fixation d'un calendrier d'appel de la liste complémentaire du dernier recrutement direct de magasiniers/ères et mesures significatives contre la précarité (CDI et passage à 110h/mois pour les « vacataires » sur besoins permanents).

Mais il reste à arracher l'arrêt des suppressions de postes pour l'année 2017 ainsi qu'une hausse des crédits budgétaires afin de permettre la création de postes d'agents titulaires, de lutter contre la précarité, de financer la hausse du point d'indice, d'améliorer la gestion des carrières et les conditions de travail. Le personnel a largement fait grève le mardi 28 juin et bloqué l'entrée du site de Tolbiac de 9h à 13h30. Il sera de nouveau mobilisé ce 4 juillet pour mettre fin au blocage du MCC et de Bercy. La lutte continuera tant que ces revendications n'auront pas été satisfaites !

LE PROJET DE REGROUPEMENT DES SITES D'ADMINISTRATION CENTRALE OU L'ALIBI POUR METTRE EN VENTE UNE PARTIE DU PATRIMOINE IMMOBILIER DE L'ETAT

Il y a environ un mois que le scénario dit « domania » ou « patrimonial » privilégié par le MCC a été accepté du bout des lèvres par le Conseil Immobilier de l'Etat. Il y a un an, l'administration annonçait son projet de modifier ses implantations en administration centrale. La recherche d'un immeuble pour les agents de la Direction Générale de la Création Artistique, DGCA (dont le bail arrive à échéance en mars 2017) s'est ainsi transformée en une remise en cause globale des sept

immeubles occupés par les agents d'administration centrale : Bons Enfants, Valois, Pyramides, Richelieu, Francs-Bourgeois, St-Cyr et Beaubourg. Sous couvert de rationalisation du parc immobilier et de la politique immobilière menée par France Domaine, de ces 7 sites, il n'en resterait que 3 : Valois, Bons-Enfants, certains espaces du quadrilatère des archives (Fontenay-Jaucourt), avec pour conséquences : la vente du site de Pyramide, la vente du site de Richelieu, le départ de Beaubourg des agents de la DGCA, le départ de Saint-Cyr des agents de la SDSI, la densification des surfaces aux Bons Enfants, la densification des surfaces et des travaux importants au sein du quadrilatère des Archives.

Depuis cette date et les réunions qui ont suivi (CHSCT et CT d'Administration Centrale des 25 mai et 15 juin 2016, réunion du 29 juin 2016), à part les documents soumis au Conseil Immobilier de l'Etat en décembre dernier.... rien de nouveau si ce n'est que Valois et donc la ministre n'allait pas être impactés par cette réorganisation !

Depuis le début, SUD Culture dénonce un projet dont le seul objectif repose sur la spéculation immobilière ou comment vendre à tout prix des biens immobiliers de l'État après des campagnes de travaux importantes et coûteuses, au détriment des conditions de travail des agents. Cette réorganisation entraîne des travaux pharaoniques dans le quadrilatère des Archives pour installer 300 postes de travail. Aux Bons Enfants, ce sont plus de 150 à 200 agents supplémentaires qui devront s'entasser, d'ici fin 2017, dans un bâtiment qui en regroupe actuellement 907, soit 22% d'agents en plus. Cette densification des surfaces se fera avec une norme différente de celle préconisée par France Domaine au prétexte que, selon l'administration, les « *normes ont baissé pour Paris* » ! Par un tour de passe-passe, le ratio de 12 m² par poste de travail qui est portant une norme produite par l'Etat, se transforme en 10 m² pour les agents du MCC (et on sait d'ores et déjà que ce n'est qu'une moyenne, la hiérarchie bénéficiant de plusieurs dizaines de m² par personne). Des agents devraient donc être entassés car ils auraient l'immense privilège de travailler à Paris ! Rien n'indique qu'en 2017, le prochain gouvernement sera lié par l'avis du Conseil Immobilier de l'Etat qui en donnant son accord en 2016 a fourni tous les arguments aux prochains locataires de la rue de Valois et de Matignon pour revenir sur les engagements des équipes précédentes.

La logique du gouvernement (l'actuel, les précédents, les suivants) a bien pour seul objectif, de réduire les implantations et de vendre les immeubles, sans aucune préoccupation des conditions de travail des agents.

DRAC FUSIONNEES EN VRAC !

6 mois après la fusion des DRAC, la situation confirme les appréhensions que nous avions développées dès 2015. Le manque d'anticipation, quand ce n'est pas un amateurisme coupable, a ôté tout crédit aux modèles d'organisation qui ont été le plus souvent imposés par les hiérarchies, au mépris des personnels et de leurs instances représentatives, reléguées au rôle de faire-valoir. La création de pôles coupés les uns des autres n'a apporté aucune plus-value en terme de missions, si ce n'est une chaîne hiérarchique de plus en plus lourde et un fonctionnement administratif qui a contribué à aggraver les conditions de travail des agents. Pire, du fait de cultures différentes, les agents des différents sites, sièges ou distants, ont parfois été mis en concurrence, ce qui a contribué à exacerber des tensions et des incompréhensions mutuelles. Nous attendons avec impatience les résultats de la « mission d'appui » des inspecteurs de l'IGAC dont les conclusions, si elles reflètent

la réalité des échanges, devraient normalement conduire à une prise de conscience du ministère sur le malaise des agents et sur les solutions pour y remédier.

Si cela ne suffit pas, nul doute que l'exploitation des données du questionnaire d'identification des risques psycho-sociaux, élaboré de concert par l'administration centrale, les organisations syndicales, les médecins de prévention et les inspecteurs santé et sécurité au travail, apportera des indications complémentaires sur le ressenti des agents des DRAC. Près de 900 d'entre-vous ont déjà répondu. SUD Culture Solidaires vous invite (d'ici le 7 juillet) à y répondre encore plus nombreuses et nombreux car, les résultats de cette enquête (la confidentialité est assurée) devront contribuer à l'identification des facteurs de risques psycho-sociaux auxquels vous avez été confrontés depuis l'annonce de la fusion et, ensuite déterminer le plan d'actions de prévention à mettre en œuvre. L'analyse des résultats sera réalisée au niveau national mais également DRAC par DRAC. Ils feront l'objet d'une première restitution en groupe de travail ministériel et en réunion des directeurs de DRAC en septembre 2016. Une communication à l'ensemble des agents sera assurée à l'automne 2016. Les CHSCT locaux seront bien entendus impliqués.

Quoiqu'il en soit les agents sont disposés à se projeter vers l'avenir, même si celui-ci s'annonce incertain : aucune annonce forte de la ministre sur le rôle et les missions des DRAC, baisse annoncée des effectifs (plafonds d'emploi et départs à la retraite), tentations de mobilités externes accrues, démobilisation et découragement. S'il est prévu d'attribuer une prime de 500 euros dans le cadre de la PARRE, les critères d'attribution sont tellement variables d'une DRAC à l'autre qu'il faut s'attendre à de nombreuses contestations. **C'est pourquoi SUD Culture demande une prime exceptionnelle de 500 euros, à verser avant la fin 2016, pour l'ensemble des agents des DRAC fusionnées qui n'ont pas vu leur rémunération augmenter du fait de leurs nouvelles fonctions.** Nous estimons le coût de cette mesure indispensable à environ 700 000 euros.

Il ne s'agira bien entendu pas d'un solde pour tout compte. Comme l'a rappelé le préavis de grève du 23 juin signé par l'intersyndicale Culture, nous demandons, pour toutes les DRAC, un rééchelonnement pérenne des primes indemnитaires via le RIFSEEP, la revalorisation des filières notamment administrative via un repyramide qui tarde à se concrétiser.

Paris, le 4 juillet 2016

SUD Culture Solidaires – 61, rue de Richelieu 75 002 Paris – 01 40 15 82 68 – sud@culture.gouv.fr